Information

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955** **Direction générale de l'enseignement et de la recherche** **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau du pilotage des compétences et de la gestion des emplois**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2025-174** **19/03/2025**

Date de mise en application : 19/03/2025
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
SG/SRH/SDCAR/2025-133 du 05/03/2025 : Demande de congé de mobilité des professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole (CPE) - Demandes de congé formation professionnelle des personnels titulaires affectés dans l'enseignement technique agricole publique - Année scolaire 2025-2026.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Rectificatif - Demande de congé de mobilité des professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole (CPE) - Demandes de congé formation professionnelle des personnels titulaires affectés dans l'enseignement technique agricole public - Année scolaire 2025-2026.

Destinataires d'exécution
DRAAF et DAAF

SRFD et SFD
EPLEFPA et EPN
IEA

La présente note de service a pour objet d'apporter les modifications suivantes à la note de service n° 2025-133 du 5 mars 2025 :

a) dans l'intitulé du paragraphe III-1), les termes : « 2024-2025 » sont remplacés par les termes : « **2025-2026**. »

b) les quatre derniers paragraphes du III-3) sont remplacés par les paragraphes suivants :

« La transmission par l'agent doit intervenir, **au plus tard le lundi 31 mars 2025 (**date d'envoi du courriel faisant foi) aux deux adresses électroniques suivantes **:**

1. bpce.sdedc.dger@agriculture.gouv.fr (DGER/Bureau du pilotage des compétences et de la gestion des emplois),

ET

2. la boîte fonctionnelle du SRFD (SFD) dont ils relèvent, avec copie au proviseur de leur lycée d'affectation pour assurer le respect de la voie hiérarchique. La liste des boîtes fonctionnelles des SRFD (SFD) est annexée à la présente note de service. L'objet du courriel de transmission doit reprendre l'intitulé du dossier numérisé.

La DRAAF / DAAF adresse ensuite au bureau du pilotage des compétences et de la gestion des emplois l'avis du SRFD / SFD porté sur le dossier de chaque agent candidat (page 4 de l'annexe 1 ou 2), par voie électronique, à l'adresse fonctionnelle bpce.sdedc.dger@agriculture.gouv.fr **pour le lundi 7 avril 2025 au plus tard**. »

c) est ajoutée l'annexe 3 listant les des boîtes fonctionnelles des SRFD (SFD).

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Marc CASTAINGS

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences

Cédric MONTESINOS

Annexe 3

Liste messageries fonctionnelles DRAAF/SRFD – DAAF/SFD

Région	Messagerie fonctionnelle
Auvergne Rhône Alpes	srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.f r
Bourgogne Franche Comté	srfd.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Bretagne	srfd.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
Centre Val de Loire	srfd.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Corse	srfd.draaf-corse@agriculture.gouv.fr
Grand Est	srfd.draaf-grand-est@agriculture.gouv.f r
Hauts de France	srfd.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr
Ile de France	srfd.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Normandie	srfd.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	srfd.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Occitanie	srfd.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr
Provence Alpes Côte d'Azur	srfd.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
Pays de la Loire	srfd.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Guadeloupe	sfd.daaf971@agriculture.gouv.fr
Martinique	sfd.daaf972@agriculture.gouv.fr
Guyane	seam-973@guyane.pref.gouv.fr
La Réunion	sfd.daaf974@agriculture.gouv.fr
Mayotte	sfd.daaf976@agriculture.gouv.fr
Polynésie Française	sfd.polynesie-fr@educagri.fr